

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Collecte de Matières Dangereuses	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3380-13B001/A	Date 2013-10-24
Client Reference No. - N° de référence du client W3380-13-B001	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier MTA-2-35344 (550)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-550-12417	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2013-09-13	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-05	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guernon (mta550), Émile	Buyer Id - Id de l'acheteur mta550
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3585 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Ministère de la Défense Nationale (MDN) Les services sont requis aux endroits suivants: - Garnison Montréal et St-Hubert - Garnison St-Jean et Farnham	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

W3380-13B001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-13-B001

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

MTA-2-35344

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta550

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Apportez à la demande d'offre à commandes ci-dessus mentionnée la modification suivante:

1- La date de clôture indiquée sur la 1ere page de cette demande d'offre à commandes est prolongée.

La nouvelle date de fin est: Le 5 novembre 2013 à 02:00 PM.

2- Questions des soumissionnaires et réponses reçues de la Défense Nationale.

Voir les documents ci-joints:

****Nous vous demandons de joindre une copie de cette modification à votre offre****

Tous les autres termes et conditions de cette demande d'offre à commandes demeurent inchangés

TERGIT

DÉTERGENT LIQUIDE

Le **Tergit** est un détergent liquide tout usage pour le nettoyage des surfaces. Il peut être appliqué par jet, en mousse ou à la main.

Le **Tergit** est aussi un excellent nettoyeur tout usage pour les pièces d'avion, telles que les inverseurs de poussée des moteurs, les roues, les trains d'atterrissage et les puits des roues.

CARACTÉRISTIQUES

- Sans danger sur toutes les surfaces d'avion
- Excellent comportement avec l'eau dure
- Se rince facilement
- Aucun point éclair
- Stable au cycle gel/dégel
- Ne contient pas de produits butyliques
- Ne contient pas de terpènes, de phosphates ou silicates
- Peut être appliqué en jet ou en mousse
- Homologations : Pratt & Whitney Canada (CPMC-79783), Air Canada (99904A1157)
- Inodore

Consulter la fiche signalétique appropriée

DESCRIPTION

Le **Tergit** est une solution claire jaunâtre composée d'ingrédients organiques légers, d'adoucisateurs d'eau et d'agents mouillants. Il est inodore.

UTILISATION

Directives pour le mélange :

Nettoyage léger : Mélanger 1 partie de Tergit à 19 parties d'eau (solution à 5%).

Nettoyage moyen : Mélanger 1 partie de Tergit à 9 parties d'eau (solution à 10%).

Nettoyage difficile : Mélanger 1 partie de Tergit à 1 partie d'eau (solution à 50%) ou utiliser pur.

Mode général d'emploi :

Appliquer le produit pur ou dilué en jet, ou à l'aide d'une génératrice de mousse, d'une vadrouille ou d'une brosse. Laisser la solution reposer 5 - 10 minutes. Agiter la solution avec une vadrouille ou une brosse aux endroits très sales. Rincer à fond avec de l'eau.

NE PAS laisser la solution sécher avant le rinçage, ce qui rendrait ce dernier difficile.

ENTREPOSAGE

Garder dans un endroit tempéré. En cas de gel, placer le produit dans un endroit tempéré et il reprendra son état liquide original sans que son efficacité en soit affectée.

DONNÉES TECHNIQUES

Apparence : liquide clair jaunâtre

Gravité spécifique à 15,5°C (60°F) : 1,06

pH (solution 100%) : 10,9

Gel/dégel : stable

Point éclair : aucun

Effet sur les saletés : émulsification, dispersion

Biodégradable : agents surfactants

biodégradables

Odeur : aucune

Mousse : élevée

Tolérance à l'eau dure : bonne

La concentration de la solution peut être maintenue par titration, selon la méthode fournie par **MagChem Inc.**

Ces recommandations s'appliquent à un usage général. Pour des procédures spécifiques d'utilisation, veuillez vous référer au manuel des MEO.

GARANTIE

Les produits vendus sont garantis être exempts de tout défaut de matériaux ou de fabrication. Les recommandations sont faites sans garantie, car les conditions d'emploi ne relèvent pas du fabricant.
REV.26.08.09/mca_tergit

▶ 1271 Ampère
Boucherville QC
J4B 5Z5 Canada

1 800 363 9929
T 450 655 1344
F 450 655 5428

▶ 1621 McEwen Drive Unit 1
Whitby ON
L1N 9A5 Canada

1 800 522 5815
T 905 434 5599
F 905 434 7252

www.magchem.com

LAVAGE EN
BAS + EN HAUT

ACIER



GREENSOLV inc.

G-CONTROL 306M

SÉRIE 300

DÉGRAISSEUR ALCALIN À FAIBLE MOUSSE - CONCENTRÉ

Téléphone d'urgence

Canutec 613-996-6666 (24 heures)

Fiche signalétique

Section 1 Identification du produit et de la compagnie

Nom commun: G-Max 306M
Utilisation: Dégraisseur alcalin à faible mousse
Synonyme: G-Max 306M

Manufacturier: Greensolv Inc.
19500 Route Trans-Canadienne
Suite 200
Baie d'Urfé (Québec)
Canada, H9X 3S4

Nom du responsable: Martin Pageau (514) 457-8000

Section 2 Composition et information sur les ingrédients

Nom	# CAS	Pourcentage	Limites d'exposition (CI ₅₀ /DL ₅₀)
Sodium octylaminopropionate	68610-44-6	1 - 5	DL ₅₀ 5100 mg/kg (orale, rat)
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	5 - 10	DL ₅₀ 140 - 340 mg/kg (oral, rat)
Métasilicate de sodium	6834-92-0	5 - 10	DL ₅₀ 770 mg/kg (oral, rat)
Eau	7732-18-5	60 - 100	Non disponible

Section 3 Identification des risques

État physique et apparence: Liquide transparent bleu
Vue d'ensemble des urgences: Bien laver les mains après usage et manipulation.
Voies d'absorption: Ingestion

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux: Va causer des brûlures ou de l'irritation.
Peau: Un contact avec la peau va causer brûlures ou irritation.



GREENSOLV inc.

Inhalation: Un contact fréquent ou prolongé peut causer une irritation.
Ingestion: irritations gastrointestinales si ingéré.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes: Aucun connu.
Effets mutagènes: Aucun connu.
Effets tératogènes: Aucun connu.

Section 4 Premiers soins

Inhalation: Transporter la victime dans un endroit bien aéré. Repos. Demander de l'aide médicale s'il y a apparition de symptômes.

Ingestion: Si la personne est consciente, donner de l'eau. Ne pas faire vomir la victime à moins d'avis contraire par le personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Demander de l'aide médicale si les symptômes persistent.

Contact

avec la peau: Rincer la peau avec l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.

Contact

avec les yeux: Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Demander de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste.

Section 5 Mesure de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit: ininflammable

Température

d'auto-ignition: Non disponible.

Point d'éclair: Non disponible.

Limite d'inflammabilité
seuil maximal: Sans objet.

Limite d'inflammabilité
seuil minimal: Sans objet.

Produits de combustion: Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂) et des oxydes d'azote (NO, NO₂).

Méthode de lutte

contre les incendies: Ce produit est ininflammable



GREENSOLV inc.

Section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Petit déversement ou fuite:	Diluer avec de l'eau et éponger ou absorber avec une matière inerte sèche et disposer du déchet dans un contenant approprié. Neutraliser avec de l'acide acétique ou équivalent. Finir le nettoyage en rinçant la surface contaminée avec de l'eau.
Fuite ou déversement important:	Arrêter la fuite en absorbant avec de la terre sèche, du sable ou tout autre matériel non combustible. Neutraliser avec de l'acide acétique ou équivalent. Disposer du produit selon les règles fédérales, provinciales et municipales sur la protection de l'environnement.

Section 7 Manipulation et entreposage

Manutention:	Maintenir le récipient fermé. Utiliser seulement qu'avec une ventilation adéquate.
Entreposage:	Garder le contenant bien fermé hermétiquement jusqu'à son utilisation. Éviter les températures extrêmes (en-dessous de 0°C ou au-dessus de 40°C).

Section 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Contrôles d'ingénierie :	S'assurer qu'on retrouve près du lieu de travail une douche et une douche oculaire ainsi qu'une ventilation adéquate.
Protection individuelle	
Yeux:	Lunettes de sécurité.
Corps:	Manches longues (recommandé).
Respiratoire:	Non nécessaire.
Mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection individuelle lors d'un grand déversement:	Lunettes anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes.
Gants.	
Limites d'exposition:	Référez-vous à la section 2 de la présente fiche signalétique.



GREENSOLV inc.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence:	Liquide transparent.
Couleur:	bleu.
Odeur:	douce.
Poids moléculaire:	Non disponible.
Formule moléculaire:	Non disponible.
pH (sol. 1% / Eau):	11.0 – 12.0
Point d'ébullition:	100°C
Point de congélation:	0°C
Température critique:	Non disponible.
Densité relative:	1.10 – 1.20
Pression de vapeur:	Valeur de l'eau.
Volatilité:	Non disponible.
Vitesse d'évaporation:	Non disponible.
COV:	0%.
Viscosité:	Non disponible.
Propriétés de dispersion:	Disperse dans l'eau froide.
Solubilité:	Soluble dans l'eau.

Section 10 Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité :	Le produit est stable dans des conditions normales.
Conditions d'instabilité:	Aucune connue
Incompatibilité avec les différentes substances:	Réactif avec des oxydants forts et les acides forts.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone dûs à la décomposition thermique.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.

Section 11 Information toxicologique

Données sur la toxicité

Name	Test	Résultat	Voie	Espèces
G-Max 306M (Valeur calculée du mélange)	LD50	>2400 mg/kg	Orale	Rat

Effets chroniques sur les humains: Effets cancérigènes: Non classé ou énuméré par CRIC, NTP, OSHA, UE et l'ACGIH.



GREENSOLV inc.

Autres effets toxiques sur les humains :

Irritant pour les yeux et la peau.

Remarques spéciales sur la toxicité pour les animaux:

Non disponible.

Remarques spéciales sur les effets pour les humains:

Non disponible.

Remarques spéciales sur les autres effets toxiques sur l'humain:

Non disponible.

Section 12 Information écologique

DOB et DCO:

Le produit est biodégradable.

Biodégradable/OCDE:

Non disponible.

Mobilité:

Non disponible.

Produits de dégradation:

Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂), de l'eau,

Toxicité des produits de

biodégradation:

Le produit et ses produits de dégradation ne sont pas toxiques pour l'environnement.

Remarques spéciales sur les produits de biodégradation:

Non disponible.

Section 13 Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets:

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Répartition des déchets:

Non disponible. Consultez les autorités locales ou régionales.

Section 14 Information relative au transport

Information sur la réglementation:

Classification DOT

Non réglementé pour le transport

Classification TMD

Non réglementé pour le transport

Classe IMDG

Non réglementé pour le transport

Classe IATA-DGR

Non réglementé pour le transport

Numéro UN :

UN3266

Classification :

Liquide corrosif, alcalin, inorganique n.a.s., (hydroxyde de sodium)

Classe :

8

Groupe d'emballage :

III



Section 15 Information réglementaire

SIMDUT (Canada): Classe E : Matières corrosives

Système d'information
de matériels dangereux (États-Unis):

Santé	3
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	C

Section 16 Renseignements supplémentaires

PRÉPARÉ PAR : Carlomagno Ouellet, Chimiste
APPROUVÉ PAR : Martin Pageau, ing

DATE : Le 4 septembre 2012
DATE : Le 4 septembre 2012

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

CUT IT IN 5
1 TOTE COUPE EN 5 - 1/5 or 1/6
PH TO HIGH



GREENSOLV inc.

LAVAGE EN
BAS + EN HAUT

ALUM.

G-CONTROL 405M

SENTY 200

DÉGRAISSEUR MULTI MÉTAUX À FAIBLE MOUSSE

Téléphone d'urgence

Fiche signalétique

Canutec 613-996-6666 (24 heures)

Section 1 Identification du produit et de la compagnie

Nom commun: **G-Control 405M**
Utilisation: Dégraisseur Multi Métaux à faible mousse
Synonyme: G-control 405M

Manufacturier: Greensolv Inc.
19500 Route Trans-Canadienne
Suite 200
Baie d'Urfé (Québec)
Canada, H9X 3S4

Nom du responsable: Martin Pageau (514) 457-8000

Section 2 Composition et information sur les ingrédients

Nom	# CAS	Pourcentage	Limites d'exposition (Cl ₅₀ /DL ₅₀)
Sodium octylaminopropionate	68610-44-6	1 - 3	LD ₅₀ 5100 mg/kg (oral, rat)
Métasilicate de sodium	6834-92-0	5 - 10	LD ₅₀ 1153 mg/kg (oral, rat)
Eau	7732-18-5	60 - 100	Non disponible

Section 3 Identification des risques

État physique et apparence: Liquide transparent jaune
Vue d'ensemble des urgences: Bien laver les mains après usage et manipulation.

Voies d'absorption: ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux: Peut causer l'irritation.
Peau: Un contact fréquent ou prolongé avec la peau peut causer une irritation, rougeur.



GREENSOLV inc.

Inhalation: Un contact fréquent ou prolongé peut causer une irritation.
Ingestion: irritations gastrointestinales si ingéré.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes: Aucun connu.
Effets mutagènes: Aucun connu.
Effets tératogènes: Aucun connu.

Section 4 Premiers soins

Inhalation: Transporter la victime dans un endroit bien aéré. Repos. Demander de l'aide médicale s'il y a apparition de symptômes.

Ingestion: Ne pas faire vomir la victime à moins d'avis contraire par le personnel médical. Demander de l'aide médicale si des symptômes apparaissent. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

Contact avec la peau: Rincer la peau avec l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.

Contact avec les yeux: Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Demander de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste.

Section 5 Mesure de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit: ininflammable

Température d'auto-ignition: Non disponible.

Point d'éclair: Non disponible.

Limite d'inflammabilité seuil maximal: Sans objet.

Limite d'inflammabilité seuil minimal: Sans objet.

Produits de combustion: Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂) et des oxydes d'azote (NO, NO₂).

Méthode de lutte contre les incendies: Ce produit est ininflammable



GREENSOLV inc.

Section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Petit déversement ou fuite: Diluer avec de l'eau et éponger ou absorber avec une matière inerte sèche et disposer du déchet dans un contenant approprié.
- Fuite ou déversement important: Arrêter la fuite en absorbant avec de la terre sèche, du sable ou tout autre matériel non combustible. Disposer du produit selon les règles fédérales, provinciales et municipales sur la protection de l'environnement.

Section 7 Manipulation et entreposage

- Manutention: Maintenir le récipient fermé. Utiliser seulement qu'avec une ventilation adéquate.
- Entreposage: Garder le contenant bien fermé hermétiquement jusqu'à son utilisation. Éviter les températures extrêmes (en-dessous de 0°C ou au-dessus de 40°C).

Section 8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Contrôles d'ingénierie : S'assurer qu'on retrouve près du lieu de travail une douche et une douche oculaire.
- Protection individuelle
- Yeux: Non nécessaire. Lunettes de sécurité (recommandé).
 - Corps: Non nécessaire.
 - Respiratoire: Non nécessaire.
 - Mains: Non nécessaire. Gants résistants aux produits chimiques (recommandé).
- Protection individuelle lors d'un grand déversement: Lunettes anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants.
- Limites d'exposition: Référez-vous à la section 2 de la présente fiche signalétique.



GREENSOLV inc.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence:	Liquide transparent.
Couleur:	jaune.
Odeur:	douce.
Poids moléculaire:	Non disponible.
Formule moléculaire:	Non disponible.
pH (sol. 1% / Eau):	10.0 – 11.0
Point d'ébullition:	100°C
Point de congélation:	0°C
Température critique:	Non disponible.
Densité relative:	1.00 – 1.10
Pression de vapeur:	Valeur de l'eau.
Volatilité:	Non disponible.
Seuil d'odeur:	Non disponible.
Vitesse d'évaporation:	Non disponible.
COV:	0%.
Viscosité:	Non disponible.
Propriétés de dispersion:	Disperse dans l'eau froide.
Solubilité:	Soluble dans l'eau.

Section 10 Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité :	Le produit est stable dans des conditions normales.
Conditions d'instabilité:	Aucune connue
Incompatibilité avec les différentes substances:	Réactif avec des oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone dus à la décomposition thermique.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.

Section 11 Information toxicologique

Données sur la toxicité

Name	Test	Résultat	Voie	Espèces
G-Control 405M (Valeur calculée du mélange)	LD50	>5000 mg/kg	Orale	Rat



GREENSOLV inc.

Effets chroniques
sur les humains:

Effets cancérogènes: Non classé ou énuméré par CRIC, NTP,
OSHA, UE et l'ACGIH.

Autres effets toxiques sur les
humains :

Irritant pour les yeux et la peau.

Remarques spéciales sur la
toxicité pour les animaux:

Non disponible.

Remarques spéciales sur les
effets pour les humains:

Non disponible.

Remarques spéciales sur les autres
effets toxiques sur l'humain:

Non disponible.

Section 12 Information écologique

DOB et DCO:

Le produit est biodégradable.

Biodégradable/OCDE:

Non disponible.

Mobilité:

Non disponible.

Produits de dégradation:

Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂), de l'eau,

Toxicité des produits de
biodégradation:

Le produit et ses produits de dégradation ne sont pas toxiques pour
l'environnement.

Remarques spéciales sur les
produits de biodégradation:

Non disponible.

Section 13 Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets:

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux,
provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Répartition des déchets:

Non disponible. Consultez les autorités locales ou régionales.

Section 14 Information relative au transport

Information sur la
réglementation:

Classification DOT

Non réglementé pour le transport

Classification TMD

Non réglementé pour le transport

Classe IMDG

Non réglementé pour le transport

Classe IATA-DGR

Non réglementé pour le transport

NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT.



GREENSOLV inc.

Section 15 Information réglementaire

SIMDUT (Canada): Non réglementé

Système d'information
de matériels dangereux (États-Unis):

Santé	1
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	C

Section 16 Renseignements supplémentaires

PRÉPARÉ PAR : Carlomagno Ouellet, Chimiste
APPROUVÉ PAR : Martin Pageau, ing

DATE : Le 4 septembre 2012
DATE : Le 4 septembre 2012

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES # W3380-13B001/A

Service de collecte, transport, disposition de matières dangereuses pour Défense nationale

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LES SOUMISSIONNAIRES ET RÉPONSES

TABLEAU 1 : Annexe «B» - Appendice «A» - Base de paiement

Question 1:

Ligne 6 : Eaux usées

Q : Tout dépend des concentrations de contaminants. Est-ce possible d'avoir un échantillon ?

R : Nous n'avons pas accès à une compagnie pour l'échantillonnage donc impossible à fournir dans un court délai.

Question 2:

Ligne 10 : Gaz réfrigérant et SACO

Q : Dimension de la bonbonne ?

R : 20 Lb

Question 3:

Ligne 11 : Bonbonne propane

Q : Dimension de la bonbonne ?

R : 16 onces

Question 4:

Ligne 12 : Acétylène

Q : Dimension de la bonbonne ?

R : 30 Lb maximum

Questions 5 et 6:

Ligne 14 - Colle/Adhésif

Q 5 : À base d'eau ou de solvant ?

Réponse : les deux

Q 6 : des contenants de colle/adhésif dans un baril ou boue de colle/adhésif dans un baril ?

R : Les contenants de colle/adhésif toujours dans un baril ; pas de boue de colle/adhésif dans un baril

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES # W3380-13B001/A

Service de collecte, transport, disposition de matières dangereuses pour Défense nationale

Questions 7 et 8:

Ligne 17 - Scellant/Silicone

Q 7: contenants de scellant/silicone dans un baril ou scellant/silicone dans un baril

R : Les contenants de scellant/ silicone toujours dans un baril ; pas de scellant/silicone dans un baril

Q 8: Si scellant/silicone dans un baril, est-ce solidifié ?

R : non applicable

Questions 9 et 10:

Ligne 18 - Résidus de savon d'aéronef et de véhicule

Q 9: Eau contaminée au savon ou savon seul

R : les deux ; eau contaminée au savon et savon seul

Q 10: Fiche signalétique du savon SVP.

R : Fiche signalétique du détergent TERGIT ci-jointe

Questions 11 et 12:

Ligne 19 - Acide ou solution d'acide

Q 11: Quel type d'acide ?

R : Acide à batterie et résine blanche (GS4 /HT4)

Q 12: Concentration de l'acide ?

R : 30 – 60%

TABLEAU 2 : Annexe «B» - Appendice «A» - Base de paiement

Question 13:

Ligne 6 - Filtre contaminé matière solide lixiviable (ex : jet de sable)

Q: Contaminant ?

R : Peinture

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES # W3380-13B001/A

Service de collecte, transport, disposition de matières dangereuses pour Défense nationale

TABLEAU 4 : Annexe «B» - Appendice «A» - Base de paiement

Question 14:

Concernant le Tableau 4 du fichier des prix, la colonne "FRAIS DE DÉPLACEMENT UNITAIRE FERME (aller-retour du bureau aux garnisons)"

Il y a trois adresses à considérer puisque la logistique est la suivante :

- Départ du garage des vacuums pour **ALLER** vers garnison
- Départ de la garnison pour disposer au site de disposition pertinent pour la matière en question
- Départ du site de disposition pour **RETOUR** au garage

Nous comprenons donc que les prix fixes concernent l'ALLER du garage à la garnison ET le RETOUR du site de disposition au garage.

Les taux horaires s'appliqueraient donc pour les travaux sur place à la garnison ET le temps de transport et disposition au site de disposition.

Q: Avons-nous bien compris la façon de soumissionner ?

R : oui, c'est exact

Annexe «B» - Appendice «A» - Base de paiement

Question 15:

Est-ce possible que le prix soit demandé en baril lorsque disposé en baril au lieu d'indiquer le prix en LITRE et KG ?

R : non ; nous faire un prix en litre pour les liquides et en kg pour les solides

Les prix de disposition en conteneur, eux, sont effectivement facilement facturable au poids.

Si ce n'est pas possible, alors pourrions-nous s'assurer que les prix de solides sont demandés en KG et les liquides en LITRE ? ;

- Tableau 1 - Lignes 8-15-16-21-22 – doit-être au KG
- Tableau 2 - Ligne 9 - doit être en KG

R : Tableau 1 et Tableau 2 : les lignes mentionnées ont été changées en kg . Voir annexe modifiée ci-jointe.

Annexe «B» - Base de paiement, Page 4, Paragraphe 1

Question 16:

Q : Il est indiqué que la Défense nationale achètera ses contenants.

Nous confirmez-vous que nous n'avons pas de prix de baril, chaudière, conteneur, sac, boîte à inclure dans nos prix de disposition ?

R : Oui, confirmé.

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES # W3380-13B001/A

Service de collecte, transport, disposition de matières dangereuses pour Défense nationale

TABLEAU 1/Annexe «B» - Appendice «A» - Base de paiement

Question 17:

Q : Item 6 : il faudrait séparer le prix au baril et le prix au litre car il en coûte plus cher au litre pour 1 baril qu'en vrac. Est-il acceptable que nous puissions utiliser les 2 unités de mesure séparément, si oui pourriez-vous modifier le tableau.

R : Prix demandé en litre seulement. Le tableau ne sera pas modifié.

TABLEAU 2/Annexe «B» - Appendice «A» - Base de paiement

Question 18:

Q : Item 4 : l'unité de mesure de quantité est en kg alors que le calcul se fait automatiquement avec une unité à la TM, ce qui donne un chiffre très élevé. On devrait lire 4 TM au lieu de 4000kg, pourriez-vous modifier le tableau.

R : Le changement est fait. Voir annexe ci-jointe.

Question 19:

Q : Partie 2 : Nous ne voyons pas l'endroit où mettre le prix pour le conteneur de sable de sandblast en vrac on voit seulement baril ou tote pour 24 TM. Pourriez-vous modifier le tableau?

R : Dans 4F-Base de paiement, appendice A, Tableau3 : prestation de service; l'article 3 Conteneur de jet de sable 10 verges est ajouté. Le tableau est modifié. Voir annexe ci-jointe.

Question 20:

Q : Est-il possible d'obtenir la fiche signalétique pour le nettoyant Proceco ?

R : Voir les fiches signalétiques ci-jointes pour les produits G-Control 306M et G-Control 405M.

TABLEAU 1/Annexe «B» - Appendice «A» - Base de paiement

Question 21:

Article 7, graisse de friture, l'unité de mesure est baril de 160 lt et la quantité estimée est 8000 litres.

Q : Est-ce que l'unité de mesure actuelle pourrait être par litre ?

R : Actuellement, l'élimination se fait en utilisant des barils de 160 litres, ceci dit, le montant total estimé devrait être de 8000 kg. Voir le changement à l'annexe ci-jointe.